



# Projet CEREL Territoire pilote CIVAM

Août 2015



La FRCIVAM s'implique dans le projet CEREL au travers du CIVAM du Haut Bocage, CIVAM du Pays Châtelleraudais et CIVAM du Pays Montmorillonnais. Les CIVAM se caractérisent par une habitude des échanges entre exploitations. Une plateforme existait avant la mise en œuvre du projet CEREL et a été intégré au projet. Il s'agit pour les agriculteurs membres actifs des CIVAM d'analyser les possibilités d'évolution de leurs actions avec l'aide du projet.

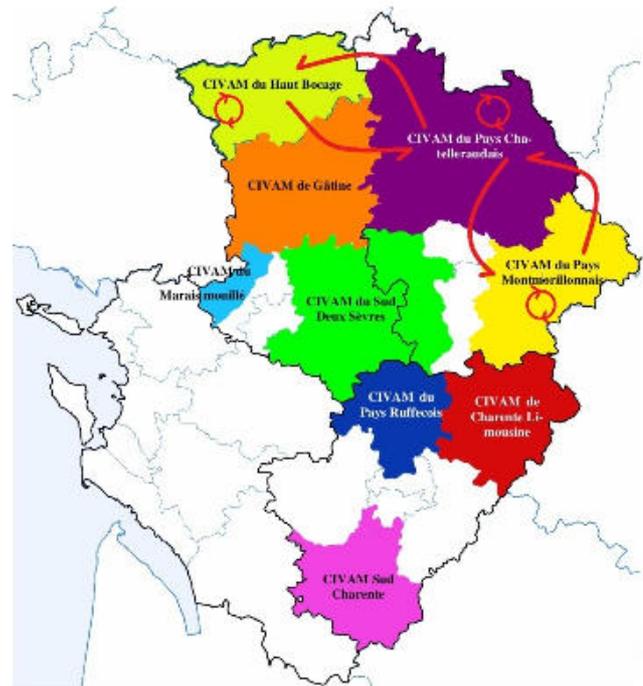
## LE TERRITOIRE : Haut Bocage, Châtelleraudais et Montmorillonnais

Les territoires pilotes sont très diversifiés. Dans les Deux Sèvres pour le CIVAM du Haut Bocage, le paysage est dominé par le bocage avec de faible dénivellation. Pour le CIVAM du Châtelleraudais les paysages sont plus variés même si le paysage est globalement plus ouvert notamment autour de Châtelleraut. Au CIVAM du Pays Montmorillonnais le territoire est principalement en bocage. C'est aussi un territoire relativement plus marqué par les dénivellations.

Le CIVAM du Châtelleraudais intervient sur 15 touché par la céréalisation, même s'il persiste élevages.

Le CIVAM du Haut Bocage intervient sur 61 territoire du CIVAM du Haut Bocage est caract sa dynamique locale importante.

Le CIVAM du Montmorillonnais intervient sur 4 une bonne implantation de la filière ovine et c majorité des exploitations.



La diversité des territoires d'action des différents CIVAM, est importante. Néanmoins il apparait au travers du prisme de la problématique des échanges céréalier éleveur, que le territoire du CIVAM du Châtelleraudais est un territoire à dominance céréalière. Les territoires du Haut bocage et du Montmorillonnais sont quant à eu à dominance polyculture et poly-élevage. On peut ajouter que globalement la déprise agricole est présente sur les trois territoires, cela tend à faire augmenter la taille des exploitations d'années en années.

## LES SYSTEMES d'EXPLOITATIONS



Le territoire du Châtelleraudais se caractérise par une faible diversité d'OTEX (4) avec une légère domination des grandes cultures et céréales (52%), sur la polyculture et poly-élevage (47%).

Le territoire du Haut Bocage se caractérise par une plus grande diversité d'OTEX (9) avec une forte dominante polyculture et poly-élevage (52,5%), les secondes catégories dominantes sont les Volailles et Granivores mixtes (29.5%).

Le territoire du Montmorillonnais se caractérise également par une faible diversité d'OTEX (4) avec une très forte dominante la polyculture et poly-élevage (66%), sur les céréales et oléo-protéagineux (15%).

## PREMIERS RESULTATS

Les territoires du CIVAM du Châtelleraudais ce situ sur une zone à enjeu eau avec des problématiques nitrates et pesticides, la Vienne aval (cf. diagnostic du contrat de territoire de la Vienne aval). On trouve aussi sur le territoire des problématiques d'adventices. Les échanges entre céréaliers et éleveurs peuvent permettre aux agriculteurs du territoire d'utiliser des leviers agronomiques différents pour répondre à ces enjeux.

Du fait de la prépondérance de l'élevage sur les territoires du Haut Bocage et du Montmorillonnais, les problématiques d'autonomies en fourrages et en pailles y sont présentes. Les échanges avec les céréaliers permettent aux agriculteurs de ces territoires de sécuriser leurs apports et trouver des débouchées pour leurs effluents.

Les échanges étant déjà structurés les dix enquêtes menées sur le territoire ont permis de prendre la température du réseau et des échanges qui y sont pratiqués. Globalement on peut dire que les échanges sont très présents sous leurs différentes formes au sein des agriculteurs des réseaux CIVAM. Il ne se limite d'ailleurs pas aux échanges éleveur céréalier. Il existe une forte culture de l'entraide et de l'échange chez les agriculteurs des associations de développement.

|                       | Leviers  | Freins  |
|-----------------------|--|---|
| <b>Organisation</b>   | Être à proximité   | La distance<br>Logistique parfois trop lourde<br>Anticipation des offres et des besoins en amont (mais pb des variations climatiques) |
| <b>Qualité</b>        | Possibilité de connaître la qualité                        | Nécessité de définir la qualité attendue  |
| <b>Prix</b>           | Stabilisation du prix, éviter les effets spéculatifs       | La fixation du prix, négocié en amont   |
| <b>Réglementation</b> |  | Ne pas faire des choses illégales   |
| <b>Social</b>         | Entraide, solidarité<br>Rencontre de nouveaux agriculteurs | S'entendre avec les collègues<br>S'engager à produire ou à acheter en amont   |